

Compte-rendu du 2ème Conseil d'école
du Jeudi 10 Mars 2016

En préambule :

Le Sou des écoles souhaite communiquer aux familles.

Mr TERMINAL, président et Mme GUICHARD, trésorière adjointe ont été invités pour donner des informations :

La fête des écoles se déroulera différemment cette année. En effet, un Doodle a été mis en place afin d'encourager le recrutement de volontaires pour l'organisation de la kermesse mais les inscriptions ne sont pas suffisantes. En conséquence, il n'y aura pas de soirée comme les dernières années mais la mise en place d'un snack/buvette joint aux spectacles des primaires et à l'exposition des maternelles.

1. Effectif de l'école

- Évolution des effectifs

Actuellement : Classe des PS : Maryline JOBAZE : 25 élèves
 Classe des PS/MS : Isabelle BARETTA : 8 PS + 16 MS = 24 élèves
 Classe des MS : Pascale MICHEL : 23 élèves
 Classe des GS : Christine JUSTA : 25 élèves
 Classe des GS : Catherine GROZEL : 25 élèves

Soit 122 élèves

Les prévisions pour la rentrée prochaine sont au jour d'aujourd'hui :

PS : 39 MS : 34 GS : 39 Soit 112 élèves (= 22.4 par classe)

L'effectif est en baisse.

Nous avons été dans un premier temps sur une liste de fermeture de classe puis lors d'une commission qui a réexaminé les dossiers, la mesure de fermeture a été levée donc les 5 classes sont maintenues pour la rentrée 2016-2017.

Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant pour la rentrée 2016. Il faut passer en mairie avec le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile et le livret de famille. Un certificat d'inscription vous sera remis, et vous pouvez sur le site, télécharger les fiches d'inscription à remplir et les compléter avant de les apporter à l'école aux dates affichées.

Il s'agit des enfants nés en 2013 qui feront leur rentrée en septembre 2016 ainsi que les enfants des familles qui déménagent sur la commune.

Comme l'an dernier, un accueil « passerelle » se déroulera en juin afin que les enfants prennent contact avec les enseignantes, les camarades et les lieux. Cet accueil est proposé avec les parents ou avec la crèche. Toutes les informations seront données aux familles concernées.

2. Personnel de l'école

Depuis le 1^{er} février Dorine THABARET (en CUI) assurait 20h de temps d'ATSEM. Après 2 recrutements qui n'ont pas abouti, un autre recrutement se met en place et devrait être effectif pour mai. Dans cette attente, il n'y a qu'un seul poste d'ATSEM pour les 2 classes de GS.

Une stagiaire de 3^{ème} est venue en janvier pour effectuer son stage de découverte du milieu professionnel.

Actuellement, Angélique Waiss est en stage pour 12 semaines afin de valider son CAP petite enfance mais des raisons de santé l'ont contrainte à un arrêt long. On ne sait pas quand elle pourra reprendre. Angélique assurait aussi les temps périscolaires (cantine et garderie).

Fin mars, en avril, mai et juin, nous recevrons en grande section Odette RECCHI qui souhaite aussi valider par un stage le CAP PETITE ENFANCE.

Mme Martine BULIN, l'ATSEM titulaire de la classe des PS est toujours en arrêt et c'est Emelina VERDIEL qui continue le remplacement avec efficacité et professionnalisme.

D'autre part, des absences pour raison de santé chez les ATSEM ont pu être remplacées.

Mais des enseignantes absentes pour raisons personnelles (funérailles ou pour des convocations à des équipes de suivi d'enfants en difficultés) n'ont pu l'être.

Nous remercions les parents pour leur compréhension, car beaucoup ont fait l'effort de garder les enfants évitant ainsi une surcharge de classes, difficile avec de jeunes enfants.

3. Sécurité, exercices incendie et confinement : info PPMS

Depuis le dernier conseil, des événements nous ont conduits à renforcer le plan Vigipirate dans les écoles.

⇒ Tout d'abord la **première mesure** de sécurité: **le contrôle aux entrées.**

C'est une question qui nous préoccupe depuis longtemps. L'entrée étant ouverte pendant 15 mn, il n'était pas satisfaisant que l'on ne voit pas qui entre et sort de l'école.

En faisant systématiquement le « vigile » pendant ce $\frac{1}{4}$ h Pascale MICHEL peut avoir cette vigilance, cela permet aussi un contact avec les familles.

L'équipe souhaite maintenir cette mesure pour ces raisons.

Cela a demandé une réorganisation, car Pascale n'est donc plus dans sa classe pendant ce laps de temps. Afin de ne pas laisser les enfants seuls avec une ATSEM, c'est donc le matin, l'ATSEM des GS qui vient en renfort ainsi qu'à 15h50 et à 11h30, celle des PS.

Il y aura certainement une autre organisation à envisager pour la rentrée car en début d'année pour démarrer la journée, les enfants ont besoin de prendre leurs marques, l'accueil avec leur maîtresse en classe est primordial.

Remerciements aux parents qui dès la première semaine ont facilité le travail en évitant le va et vient des sacs qu'il fallait contrôler et encore maintenant qui respectent le délai d'ouverture des portes.

⇒ **Autre mesure** : le ministère a demandé de faire avant les vacances de Noël, **un autre exercice d'évacuation incendie et un exercice de confinement.**

L'exercice d'incendie a eu lieu le 4/12/15 avec la présence de Mr AGUS, policier municipal, et a permis de reposer le problème de l'entente de la sirène dans la classes de Catherine et dans la salle de motricité, ainsi que la mise en évidence d'un défaut dans les déclencheurs.

Tous ces problèmes ont été réglés (déclencheurs défectueux changés et 2 nouveaux hurleurs de sirènes installés). Tout est prêt pour un nouvel exercice. (3 doivent être effectués dans l'année)

⇒ **PPMS: plan particulier de mise en sécurité** avec confinement. Il est en place depuis 2011.

L'établissement est confronté à 2 risques:

Mouvements de terrains rapides, et risques Transport Matières Dangereuses (pipeline à 1km).

Dans ces cas-là ou d'autres (accidents de matières dangereuses dégageant des gaz toxiques, attentats...) les enfants seront confinés dans l'école.

La Mairie prévient la directrice qui ira prévenir les classes une à une (pas de sonnerie).

Les élèves seront mis en sécurité dans les salles de jeux. Les parents ne devront pas venir chercher leur enfant, ils devront laisser la ligne téléphonique accessible et écouter la radio (France Info,...).

Nous avons dans les salles des trousseaux de soins, accès aux toilettes, de l'eau (en bouteilles), du sucre, des lampes dynamo, du scotch pour isoler les ouvertures.

Tout est prévu pour un confinement dans les meilleures conditions (des jeux, des livres...).

Il y a eu un exercice de confinement le 14/12/16.

Il a eu lieu en présence de l'adjointe aux affaires scolaires et du policier municipal.

Un papier avait été distribué aux familles pour les informer et un coupon devait nous être retourné pour tester de la prise de connaissance de l'information. Retour de 75/115 familles : Ce qui explique que certains parents ont posés la question de la date d'un exercice de confinement !!!!

Cette action avait été expliquée aux enfants dans les mêmes termes qu'aux parents pour que justement il n'y ait pas d'incompréhension.

Charte de la laïcité :

Elle a été donnée à chaque famille avec demande de retour d'un coupon pour attester que les familles l'avaient eu (65 retours /116 familles.)

Elle a été ajoutée au règlement intérieur.

Elle pose des valeurs qui sont le fondement de notre société. L'organisation de notre société est laïque. La laïcité c'est l'unité du peuple autour de valeurs partagées. Ces valeurs sont à différencier des valeurs personnelles, qui sont libres et autorisées mais qui n'ont pas lieu à l'école.

L'article 10 nous rappelle la déclaration des droits de l'homme qui est la base de notre société.

La constitution de la V^{ème} république (1958) définit la France comme indivisible, laïque et démocratique.

Cette charte vise à protéger les enfants des influences politiques et/ou commerciales.

La laïcité, ce n'est pas que protéger du religieux, mais aussi du sexisme, de la violence, des inégalités (article 9).

C'est enfin l'acceptation des différences qui peuvent exister à travers le respect des valeurs républicaines.

La nécessaire maîtrise par les élèves du principe de laïcité et des valeurs qui fondent notre République requiert une pédagogie qui les fasse connaître, comprendre et partager, qu'elle soit mise en valeur dans le cadre d'actions éducatives.

•Des principes simplement formulés

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée avec l'intention d'en permettre la pédagogie. Elle énonce dans un langage simple les significations du principe de laïcité, des règles qui en découlent et de leur bien-fondé tout en clarifiant, pour la compréhension de tous, les garanties que ce principe apporte à l'exercice de la liberté, au respect de l'égalité, à la poursuite de l'intérêt général et à la fraternité.

- La laïcité de la République

Les cinq premiers articles rappellent les principes fondamentaux de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale et le fondement solide que la laïcité offre à l'épanouissement de ces valeurs.

- La laïcité de l'École

Les dix articles suivants expliquent ce que doit être la laïcité de l'École, qui assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

La neutralité des personnels et la laïcité des enseignements y sont rappelés, de même que les règles de vie, respectueuses de la laïcité, dans les différents espaces des établissements scolaires publics.

4. Travaux

-Les problèmes de chasse d'eau dans les nouveaux WC enfants du bas ont été réglés. Des serrures qui ne fonctionnaient pas ont été changées et les ordinateurs et prises sont opérationnels.

-Il y a une seule clef et un seul passe pour le bureau de directrice : demande de clefs et passes supplémentaires afin de simplifier notamment l'accès à la salle de sports et aux poubelles.

-Une « cabane » de rangement en bois, pour les vélos et jeux de récréation, a été installée dans la cour des PS/MS. Remerciements.

- Par contre, la cabane en fer de la cour des GS est régulièrement défoncée. En outre, il y a une plaque de goudron qui se décolle dans cette même cour et rend le coin dangereux pour les jeux.

-Demande d'un frein pour laisser une porte entrebâillée.

-Les demandes de réparation ou d'amélioration à l'attention de Mr Rivoire ne sont pas toujours faciles à faire par écrit. Il faudrait qu'il puisse passer plus régulièrement.

-Problème d'un plan incliné toujours pas installé.

-2 vélos au budget.

-Des panneaux de fléchage dans la rue devaient être déplacés pour que les personnes qui arrivent trouvent l'entrée de l'école facilement : il faudrait le faire rapidement car les inscriptions pour l'école vont commencer.

Il s'agit du panneau en haut du chemin du colombier qui indique l'école maternelle ainsi que celui vers le centre festif. Un supplémentaire serait nécessaire pour indiquer l'école par le passage des écoliers. (En venant de BOURG et en venant du village.)

5. Projet école en réécriture

Il sera présenté au prochain conseil d'école.

Depuis le dernier conseil :

Les enfants de PS ont eu un dépistage par une orthoptiste en décembre.

Les enfants de MS ont eu une visite médicale aussi en décembre par l'infirmière de la PMI, et les enfants de GS ont eu la visite médicale de la médecine scolaire aussi mais pas tous, le manque de médecin scolaire amène ceux-ci à ne voir que les enfants qui ont été signalés par la PMI.

Les autres sauf demandes spécifiques de l'enseignante ou de la famille n'auront pas de visite.

Rappel suite à une question de parents concernant l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques : bien sûr, il y a l'action du RASED (les coordonnées sont affichées dans le hall) qui sur notre demande ou celle des familles, vient pour proposer une aide adaptée à chacun, mais il y a aussi tout au long de l'année et de la journée les aides mises en place par chaque enseignante pour permettre à chaque élève de progresser, et c'est en collaboration avec les parents et éventuellement d'autres professionnels (orthophoniste, psychomotricien, ..) que le travail est le plus efficace.

Actions pédagogiques et éducatives faites depuis le premier conseil

Projets interclasse :

- le village de Noël avec la fabrication de silhouettes
- la venue du Père Noël que nous sommes allés chercher à la grotte
- spectacle de mime avec un atelier de découverte: financé par le sou des écoles
- la venue des papys et mamies du foyer de l'amitié pour un moment de partage autour des crêpes
- la journée carnaval avec des "petits spectacles de mime" présentés aux autres classes, une journée déguisée qui s'est clos par un bal et un goûter de bugnes offert par les papys et mamies.
- bibliothèque avec ou sans animation /Prêt de livres 2 Mars et 7 mars/ Vote à la bibliothèque dans le cadre de l'animation graine de lecteur. *Remerciements à Fanny pour son dynamisme et son enthousiasme.*

Classe de PS /Projets de classe :

Petits déjeuners avec les parents pour clore chaque projet

- au mois de novembre : petit déjeuner des sorciers et sorcières
- au mois de janvier : les rois et reines

Ce fut l'occasion pour les enfants de cuisiner et d'expliquer les activités de classe à leurs parents grâce à la projection de diaporamas.

Jeu coopératif LUDO VIRO

Animé par la maman de Roxane. Travail en petit groupe autour d'un jeu avec des défis coopératifs sur le thème des virus. Approche très ludique pour l'apprentissage de l'hygiène. Elle doit revenir pour essayer le jeu avec d'autres classes

Sortie au musée de Brou classe de PS et de PS/MS

Thème de l'animation : les 5 sens pour lancer le projet. Remerciements au Sou des écoles qui a financé la sortie.

Spectacle de magie (tous les PS)

Animé par le papa de Léontine pour clore le projet "sorciers". A l'heure actuelle, nous n'avons toujours pas deviné l'astuce donc très réussi.

Bibliothèque : Tous les PS (y compris les 8 élèves de la classe d'Isabelle)

Préparation sous forme d'ateliers d'écoute jusqu'en janvier en classe

- comptines et jeux de doigts en langue étrangère (anglais, allemand) avec la maman de Roxane

- petits spectacles : marionnette, marottes, théâtre d'objets, décor animé) avec Emelina
- lectures offertes en français et en anglais avec les mamans que je remercie.

4 sorties à partir du mois de février

2 emprunts de livres avec une lecture animée et offerte par Fanny

2 animations : le pôle nord (Cécile) et le printemps des poètes (Fanny et Cécile).

Participation au concours *Graine de lecteur* (Conseil Général). Dépôt des bulletins de vote à la bibliothèque.

Remerciements à Fanny et Cécile pour leur enthousiasme et leur disponibilité.

Nous apprécions la qualité de leur travail à sa juste valeur : venue à l'école avec un raconté tapis pour préparer la venue des enfants à la bibliothèque, animation riches et variées, aide à la recherche d'albums pour la classe, lecture offerte qui réjouissent les enfants.

Classe de MS :

Les projets inter classes sont évoqués ci-dessus, ainsi que la bibliothèque.

Plus spécifiquement, **les projets des 5 sens** a commencé avec la semaine de l'écoute.

La dégustation de fruits et de légumes se poursuit chaque mois.

Une sortie jardinage à Villaverde a eu lieu le 10 Mars financé par le Sou des écoles. Les activités jardinage vont se poursuivre tout au long du printemps.

Le travail sur le corps a été plus spécifique sur cette période en lien avec les vêtements, et leurs rôles (protection, adaptation aux activités...)

Classes GS de Catherine Grozel et de Christine Justa Bilan activités : (du 15/11 au 10/03)

- 12 Janvier/ Intervention de Karine CHARASSE , infirmière scolaire pour parler de la chute des dents de lait avec présentation de moulages et de documents sur les dents définitives sans oublier la prévention afin d'éviter les caries.
- 1er Février/ Lecture recette et préparation de la pâte à crêpes avec les personnes du foyer de l'amitié pour une dégustation collective

⇒ classe de Christine :

- Ateliers cuisine une fois par mois : les gâteaux d'anniversaires du mois et les bûches de Noël
- Ateliers jeux de société avec les parents les vendredis après-midi, veilles de vacances
- 7 mars, plantation des bulbes de tulipes offerts par monsieur Paquet, papa d'Anthime
- 10 mars, ateliers jardinage à Villaverde, dans le cadre de la semaine du jardinage à l'école
- Départ de Dorine

- Modelage d'une boîte à dents de lait
- Lecture de contes en anglais par la jeune fille au pair d'une élève

⇒ classe Catherine :

- Atelier cuisine : nems avec les mamans de Kaélys et de Léo, des roses des sables avec réalisation de boîte avec l'aide de parents et mamies, des pizzas avec le papa d'Axel, des mamans et des mamies. Un grand merci à Ludovic pour la cuisson.
- Les mercredis matins /Jeu d'échecs avec des parents et avec la classe de CM2 de Madame Rochet à l'école primaire
- Pour travailler sur le thème du corps :

Venue du docteur Gaillard, maman de Margaux pour la présentation de divers instruments médicaux à manipuler ainsi que des graphismes sur le schéma corporel pour l'explication du fonctionnement de celui-ci.

Venue de Madame Dorchies, ergothérapeute, maman de Thomas, pour des explications sur la gestuelle et les praxies. Pour faire le lien avec la semaine des 5 sens, elle nous proposera un domino tactile, un loto des formes

Les APC : Activités pédagogiques complémentaires

Elles permettent soit une aide aux élèves rencontrant des difficultés soit une activité prévue dans le projet d'école. Elles ne concernent que les enfants de Grande SECTION. Les APC ne sont pas systématiquement proposés à tous les élèves mais en fonction des besoins des enfants : proposition à leurs familles, qui acceptent ou pas ces activités. Elles se déroulent les mardis et jeudi de 12h45 à 13h30.

Novembre /décembre : pour tous les élèves de GS :

des jeux ont été proposées en groupe de 4/5 enfants avec pour objectifs d'apprendre à jouer avec les autres, d'attendre son tour , de s'orienter et se déplacer sur une piste, de lancer le dé, d'anticiper ,de mémoriser....

Janvier / février : pour les élèves de GS dont les besoins ont été ciblés

ont été proposées : -des activités de lecture, travail sur les sons, les rimes, les lettres
-des activités d'écoute et de compréhension des consignes.

6. Questions diverses

Le restaurant scolaire

Depuis la rentrée de mars, les CE1 viennent manger au service maternelle /CP (3 personnes pour aider les maternelles qui sont environ 80 et 2 autres personnes pour les CP/CE1). L'organisation du service permet pour les 3 personnes qui suivent les enfants de la maternelle de suivre de façon plus personnelle les enfants. Le service lui même ayant été repensé.

Il avait été annoncé une commission restauration, elle a été créée et a déjà travaillé.

Commission restauration scolaire

Elle est composée des membres de la commission scolaire, des directrices d'école et d'un représentant des parents, du personnel municipal : le responsable du restaurant scolaire et un représentant du personnel pour l'élémentaire et un pour la maternelle.

La commission s'est réunie en décembre et a élaboré une charte du temps méridien (démarche de qualité) : il s'agit de :- tenir compte des différences de rythme

- nécessité de se restaurer dans tous les sens du terme
- respect de vie en communauté

Volonté de faire intervenir une diététicienne, de faire des animations ponctuelles (repas à thème,...), peut-être des circuits courts pour l'alimentation et un apport supplémentaire au règlement.

Cette charte sera en ligne dès que toutes les signatures auront été apposées.

Autres points:

Les convocations des parents pour le conseil d'école seront envoyées sur la boîte mail collective; cela évitera les informations qui se croisent et permettra une meilleure coordination.

Pascale Michel remercie une nouvelle fois chacun pour sa participation ainsi que tous les partenaires et rappelle le **prochain conseil le vendredi 24 juin à 19h.**